



**LA VILLE DE SAINT-PIERRE-DES-CORPS
RECRUTE**

Un ATSEM H/F

à Temps complet à compter de la rentrée

Cadre d'emplois des ATSEM territoriaux

Le poste permanent d'ATSEM est rattaché au pôle famille, sous la responsabilité du chef de service Education- Enfance.

L'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles assiste le personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants, prépare et met en état de propreté les locaux et le matériel servant directement aux enfants.

Missions / conditions d'exercice

1 - Activités principales :

- accueillir avec l'enseignant des enfants et des parents ou substituts parentaux ;
- aider l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie ;
- surveiller la sécurité et l'hygiène des enfants ;
- assister l'enseignant dans la préparation et/ou l'animation des activités pédagogiques ;
- aménager et entretenir des locaux et des matériaux destinés aux enfants ;
- transmettre les informations ;
- participer aux projets éducatifs.

2 - Activités spécifiques :

- Lors du temps de restauration scolaire : encadrer les enfants au cours du repas ; mettre en place des activités adaptées au temps du midi.
- Prendre en charge les enfants avant et après le repas, avant et après l'école.
- Accompagner les enfants à la sieste.
- Participer aux temps périscolaires

Profils recherchés

- Etre Diplômé du CAP petite enfance.
- expérience dans un poste similaire serait appréciée.

SAVOIRS :

- Permettre le développement de l'enfant à partir de 2 ans (capacités motrices, socio-affectives et cognitives).
- Respecter les principes élémentaires d'hygiène et de sécurité.
- Favoriser l'éveil des enfants en proposant avec l'enseignante des techniques de jeux et des projets éducatifs.

SAVOIR-FAIRE :

- Accompagner l'enfant dans ses apprentissages quotidiens.
- Aider à l'acquisition de l'autonomie.
- Assurer la sécurité des enfants.
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité.
- Mettre en œuvre des techniques de jeux et des activités.
- Entretien et vérifier les locaux et le matériel mis à disposition des enfants.

SAVOIR-ETRE :

- Ecouter.
- Savoir gérer les conflits.
- Savoir communiquer.
- Disposer d'un sens de l'organisation.
- Etre autonome, responsable, discret, patient.

Semaine scolaire : volet éducatif périsco matin

Périscolaire : 7 h 20-8 h 30

Temps scolaire : 8 h 30-11 h 30 / 13h30-16h30

Pause méridienne : 11 h 30 – 13 h 30 (1h de coupure incluse)

Concertation / entretien classe : 16 h 30- 17 h 15

Poste permanent à pourvoir par voie de mutation ou à défaut de candidature par voie contractuelle

Envoyer CV et lettre de motivation

Monsieur le Maire – Emmanuel FRANCOIS

34 avenue de la République

37700 Saint-Pierre-des-Corps

Ou à rh@mairiespc.fr